

M. Blais: Le député est injuste de supposer pareille chose. Je puis lui garantir que ni moi-même, ni mon prédécesseur, ni aucun solliciteur général n'est responsable de la disparition de ces documents.

M. Stanfield: Comment pouvez-vous le savoir?

M. Blais: Il se pourrait même que ces documents aient été détruits, car les trois ans durant lesquels ils doivent être conservés, en vertu des règlements internes de la GRC, sont écoulés et on les a peut-être détruits selon la méthode habituelle. Le député est bien obligé d'admettre qu'aucune administration ne peut conserver éternellement des dossiers. Cela coûterait bien trop cher.

* * *

[Français]

LA DÉFENSE NATIONALE

ON DEMANDE SI DES CONTRATS DE CONSTRUCTION DE NAVIRES SERONT ACCORDÉS AUX CHANTIERS DE LAUZON (QUÉBEC)

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Défense nationale.

Il y a quelque temps, je demandais au ministre à la Chambre si les décisions sur la construction de navires au sein de son ministère étaient arrêtées et dans son rapport il a dit qu'il aurait sous peu de bonnes nouvelles à nous donner à ce sujet.

Étant donné que le chômage augmente dans la région de Lévis et de la Côte Sud, l'honorable ministre pourrait-il dire à la Chambre si des décisions précises seront prises et si des contrats seront accordés prochainement au chantier maritime de Lauzon afin d'aider à soulager le problème du chômage?

● (1432)

[Traduction]

L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale): Oui, monsieur l'Orateur, j'en ai discuté aussi avec le député de Lévis. Le député a soulevé la question à la Chambre auparavant avec ce dernier ainsi qu'avec mon collègue, le ministre des Transports, en espérant ainsi faire accélérer les travaux sur ces chantiers afin qu'ils reprennent leur activité et que le maximum de travailleurs soit embauché. Le ministre des Transports voudra peut-être faire une déclaration à ce sujet aujourd'hui ou très prochainement.

Questions orales

[Français]

LE TRANSPORT

ON DEMANDE DES RENSEIGNEMENTS SUR LE CHANTIER MARITIME DE LAUZON (QUÉBEC)

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Étant donné que l'honorable ministre de la Défense nationale me renvoie à l'honorable ministre des Transports, ce dernier a-t-il, aujourd'hui, de bonnes nouvelles à donner à la Chambre à ce sujet, et peut-il nous confirmer la date possible du début des travaux qu'il projette de faire exécuter au chantier maritime de Lauzon?

[Traduction]

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Oui, monsieur l'Orateur, on s'occupe de mettre la dernière main à certaines dispositions, et les travaux suivront immédiatement.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LE LAC ONTARIO—LES DÉGÂTS AUX PROPRIÉTÉS RIVERAINES EN RAISON DE LA CRUE DES EAUX

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au ministre d'État chargé de l'Environnement. Je l'ai prévenu hier de la question. Il s'agit d'une question dont je l'entretiens déjà ainsi que les membres de son ministère depuis plusieurs semaines.

Dans le lac Ontario, l'afflux d'eau est de 400,000 pieds cubes par minute, et le débit n'est que de 300,000 pieds cubes par minute, de sorte que le niveau du lac est d'un pied plus élevé que la moyenne à cette époque de l'année. Il continue à monter rapidement et a déjà causé d'énormes dégâts aux propriétés riveraines. Le ministre voudrait-il dire à la Chambre quelles mesures lui et son ministère envisagent pour arrêter cette crue et rétablir un niveau normal?

Des voix: Oh, oh!

M. Hees: C'est ce que nous faisons lorsque les conservateurs étaient au pouvoir.

Une voix: Il y a combien de temps de cela?

L'hon. Len Marchand (ministre d'État (environnement)): Nous nous engageons sur un terrain glissant, monsieur l'Orateur.

Des voix: Bravo!

M. Marchand: Le niveau actuel du lac Ontario est de 246 pieds, malgré la crue du printemps, et demeure dans les limites des décrets de la Commission mixte internationale. La Commission de contrôle du Saint-Laurent continue à faire évacuer le maximum d'eau possible dans les conditions actuelles. L'Évacuation se fait à raison de 308,000 pieds cubes, ce qui est un peu plus que ce que le député a déclaré.